

Décembre 2004

Trêve des confiseurs ?

Effectivement, nous voilà dans une période festive. Nous entrons dans l'hiver et sommes à l'aube d'une nouvelle année. A Venelles, que se passe-t-il ou que s'est-il passé ?

Pas de trêve des confiseurs, hélas !

Le maire de notre commune a été obligé de recomposer sa majorité et son exécutif compte tenu du départ de neuf élus, non excusez-moi de sept (deux ayant réintégré) dont quatre adjoints. Il ne reste que quinze élus majoritaires sur vingt neuf. Nous avons assisté à la **destitution** des adjoints et à la **destitution** des ex-majoritaires de certains postes extérieurs comme le Syndicat Mixte d'Electrification Départemental et le Syndicat des Communes du bassin versant de la Touloubre.

Ce que nous regrettons très sincèrement, c'est la tenue cahotique de nos conseils municipaux qui donnent une mauvaise image des élus en général et de la majorité en particulier.

Que faire quand **vous avez aux postes clefs de la commune des gens incompetents et irréalistes**, qui nous amènent Venelles tout droit dans le mur (voir en pages intérieures) : plus de dépenses, moins de recettes.

Cela devient dramatique pour la ville, les venelloises et les venellois. Il faut que cela change et vite !

Mais aujourd'hui, en cette période de fête, regardons devant et espérons du renouveau et cela le plus vite possible.

AU NOM DE TOUTE NOTRE EQUIPE DE *VENELLES POUR *VOUS* JE VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS UNE EXCELLENTE ANNEE 2005* SANTE* BONHEUR ET PROSPERITE POUR VOUS* VOS FAMILLES* VOS AMIS ET TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS* EN ESPERANT QUE* DANS NOTRE MONDE CHAHUTE DE TOUTES PARTS* LA PAIX S'INSTALLE EN 2005 AVEC UNE EUROPE FORTE ET UNIE

Sommaire

- Edito
- Conseil
Municipal
- Budget.

Pierre Morbelli
Conseiller Municipal



Conseil Municipal du 14 décembre 2004

C'est à un long Conseil qu'étaient conviés les élus et le public puisqu'il a duré plus de 4 heures.

Quatre points forts sont à retenir de cette longue séance.

Renouvellement ! pourquoi?

Tout d'abord **le renouvellement des représentants de la commune aux divers services externes** qui s'est fait dans la plus totale opacité et où le public n'a strictement rien compris, en effet les représentants titulaires n'étaient pas démissionnaires de leur fonction hors M. **le Maire les a « débarqués »!** Il y a là de toute évidence la volonté d'écarter de ces représentations, les adjoints et conseillers municipaux dissidents de l'actuelle majorité. Bel exemple de démocratie !

Budget Supplémentaire

Mais c'est **sur l'exercice 2004 du budget** que le débat est devenu réellement passionnant.

Dès l'ouverture du débat budgétaire, Pierre Morbelli reprécise ce que veut dire budget supplémentaire (BS), en rappelant qu'il s'agit au BS de réajuster le Budget Primitif avec la réalité du budget exécuté, « le Réalisé », et ce en attendant le Compte Administratif, puisque nous sommes déjà le 14 décembre, qui établira le Bilan catastrophique de l'exercice 2004.

A quoi bon ajouter de l'argent sur des projets où rien n'a été réalisé, comme par exemple la place des Logis (+ 120 000 euros, +75% !). Bigre ! Sans avoir rien fait.

«C'est un scandale, ce budget est un budget de papier, du vent, rien que du vent.

Pas de capacité financière pour mettre en œuvre vos choix, c'est une catastrophe. Vous voilà contraints de vendre les bijoux de famille (notre patrimoine) !»

s'exclamait Pierre Morbelli.

A 4 questions simples posées par M. Fauris, ancien adjoint aux finances,

« *Quel est le montant de la capacité d'autofinancement ?* »

« *Quel est le montant de la capacité d'emprunt ?* »

« *Quelle est le montant de la capacité de remboursement d'emprunt ?* »

et

« **A ce jour sommes-nous oui ou non dans l'effet de ciseaux ?** » (*recettes inférieures aux dépenses NDLR*),

Monsieur Chardon fut, à la stupéfaction générale du public, dans **la totale incapacité de répondre**, se contentant de marmonner « **Je ne sais pas** » « **Je ne sais pas** », incapable même de répondre à Mme Coursol, conseillère municipale d'opposition qui lui demandait d'expliquer cet « effet de ciseaux ».

Nous avons ainsi constaté que l'adjoint aux finances, nommé là pour replâtrer une majorité en débandade, **ignore tout des finances de la commune !**

Fort heureusement grâce à M. Desprez, conseiller d'opposition de la liste « Venelles pour Vous » des précisions furent apportées, notamment en ce qui concerne le dérapage des dépenses de fonctionnement et en particulier celles liées aux services : les téléphones portables ne chôment pas à la mairie de Venelles !

M. Fauris reprend alors la parole pour faire remarquer que **la situation financière actuelle est bien pire que celle proposée au Budget Prévisionnel**, que la capacité d'autofinancement est de l'ordre de 135 000 euros, ce qui est dérisoire pour une commune de notre taille et que de ce fait notre capacité d'emprunt est quasi nulle.

M. Desprez fait noter que dans ces conditions **le budget ne correspond à aucune réalité** et qu'il sera impossible de réaliser les objectifs envisagés.

L'eau

Le troisième point important de ce Conseil Municipal concernait bien entendu **l'eau**.

Face à la volonté affirmée de la **majorité fragile** qui soutient encore M. le Maire de faire construire un nouveau bassin de stockage d'eau, M. Morbelli, ancien maire et chef de file de l'opposition de gauche a fait remarquer, chiffres à l'appui, que la consommation d'eau diminue d'année en année à Venelles et que **la construction d'un nouveau bassin ne correspond à aucune réalité, à aucun besoin, que c'est une grossière erreur** d'autant plus que l'implantation prévue est 12 mètres trop bas pour alimenter Venelles le Haut, et qu'ajouter un bassin inutile, surtout si l'on prend en compte **le risque sanitaire d'eaux stagnantes est irresponsable**.

M. le Maire répond qu'il s'agit d'assurer une sécurité incendie de 240 m³ d'eau qui n'est pas réalisée pendant la période estivale, ce qui est **faux** car de nombreux poteaux à incendie sont sur le réseau de la Société du Canal de Provence (SCP).

En fait il faut se demander si derrière ce projet incohérent ne se cache pas la volonté de livrer Venelles à une urbanisation galopante en sacrifiant espaces verts et terres agricoles.

La discussion portait ensuite **sur l'augmentation du prix de l'eau**. L'adjoint aux finances annonçant une augmentation du prix d'achat à la SCP de 5%, ce chiffre était aussitôt contesté par M. Morbelli qui se référait lui à une augmentation probable de 2,5%. Après une vive discussion M. Chardon produisit théâtralement un lettre de la SCP apportée par M. Barriguan, qui disait que la hausse était limitée à 5% dans ce courrier daté d'octobre 2004. **Hélas, Hélas, Hélas** il n'avait pas lu la lettre jusqu'au bout, le chiffre annoncé était celui de 2004. La SCP précisait en fin de courrier que le pourcentage d'augmentation pour 2005 n'est pas encore fixé et que les tarifs 2005 seront connus la première quinzaine de janvier..

Il faut savoir lire les lettres jusqu'au bout avant d'affirmer péremptoirement des contrevérités.

Vente de nos logements sociaux

Le quatrième point important à l'ordre du jour, les délibérations 16 à 18, concernait **le rachat par l'OPAC du pays d'Aix de 33 logements sociaux dont 24 municipaux depuis près de vingt ans !** L'opposition de gauche menée par M. Morbelli faisait alors remarquer qu'il était **inacceptable de brader ainsi le capital social de la commune** ; quant aux dissidents de la majorité municipale ils s'étonnaient à juste titre de la modicité des sommes proposées par l'OPAC, 1 704 000 euros pour l'ensemble des 33 logements et de l'obligation faite au vendeur, la Mairie de Venelles faut-il le rappeler, de se porter caution.

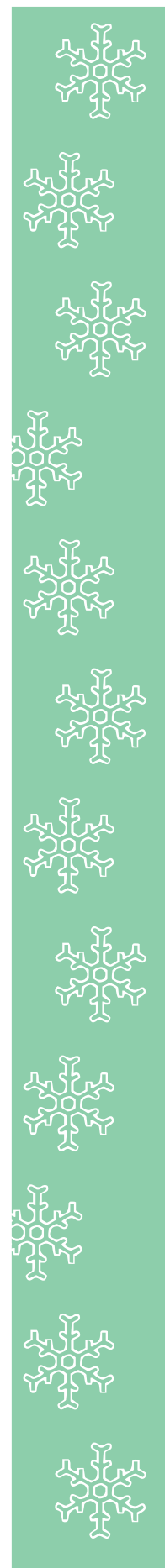
« Le vendeur n'a pas à se porter caution de l'acheteur » affirma fortement Pierre Morbelli et il fut d'autant plus entendu que de nombreux locataires de ces logements de la Roberte se trouvaient dans le public. **Pressé par sa majorité même M. le Maire dû, à contrecœur, faire droit à la demande de P. Morbelli et retirer ces 3 délibérations.**

Pour les autres délibérations qui concernaient l'OMCJ, le CCAS, l'école Marcel Pagnol ou encore le travail des sapeurs forestiers et de l'ONF sur la commune le consensus majoritaire était réalisé.

Ce qui est retenir de ce conseil municipal, hélas, c'est l'incompétence du Maire et de son nouvel adjoint aux finances qui ne savent rien, ne répondent à rien. En fait, M. Chardon et M. Saez, unis dans le désastre.

Ils ne sont pas fait pour gérer les affaires de la commune car cela demande de la passion, des compétences, la connaissance du terrain et beaucoup de travail.

Venelles pour Vous





Budget

Lors de la séance du Conseil Municipal du 14/12/2004 Mr le Maire de VENELLES, JP SAEZ, a soumis aux élus le vote du Budget supplémentaire 2004 de la commune.

Et une fois de plus, nous avons pu constater le manque de rigueur budgétaire et de professionnalisme de l'équipe municipale en place dans l'élaboration de ce document essentiel qui vient théoriquement réajuster le Budget Primitif voté en début d'année.

Concrètement on nous a présenté une redistribution de recettes supplémentaires qui avaient été oubliées ou sous évaluées au Budget Primitif (ce que nous avons d'ailleurs souligné à l'époque) pour faire face à des dépenses complémentaires à la fois en fonctionnement et en investissement.

Ainsi on constate une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement et principalement des dépenses de gestion des services avec par exemple :

- Une augmentation de la facture d'eau de la ville de 80% (on nous a expliqué qu'une facture de la REVE de 2003 s'était égarée, SIC!)
- Une augmentation de 130% de l'entretien du matériel roulant (une politique de renouvellement pluriannuel du parc aurait pu éviter cette inflation)
- Une augmentation des frais de contentieux de 160% (sans commentaire)
- Une augmentation des frais de Bureaux d'études de 10% alors qu'au BP ils avaient déjà augmentés de 270%

J'arrête là mon énumération en déplorant que les frais de Télécom n'aient pas baissé dans le même pourcentage comme on nous l'annonce fièrement depuis trois ans.

Si on se penche sur les dépenses d'investissement notre surprise est encore plus grande : alors que le montant des travaux annoncés au Budget Primitif était pharaonique et irréaliste, on rajoute 87 000 euros et pour équilibrer le tout, on fait appel à un nouvel emprunt de 135 000 euros (à cumuler à celui du Budget Primitif : 1 568 676 000 euros).

On découvre ainsi que la réhabilitation du Parc des Sports passe de 292 000 euros à 350 000 euros soit 20% de plus,

De même la Place des Logis qui passe de 161 000 euros à 297 000 euros soit 75% d'augmentation

Avec dans le même temps la Place du Ventoux qui passe de 279 000 euros à 166 000 euros soit une baisse de 40%.

Comment peut-on croire à la sincérité des objectifs, à la compétence de cette équipe quand les projets que l'on nous présente ne sont que des chiffres qui vont et viennent au gré des budgets que l'on vote et qu'au final sur le terrain nul n'en voit la réalisation.

Bien entendu nous n'avons pas voté ce budget inquiétant quant à l'avenir de notre commune et la bourse des venellois.

Didier Desprez
Conseiller Municipal

Les anomalies du Budget

